



## MARINES VOYAGES

AGENCE DE LA POSSESSION

AGENCE DE SAINT-PIERRE

AGENCE DE SAINT-ANDRE

0262 71 59 33 – 0693 200612

reservation@marines-voyages.com



## Incontournables du Vietnam

Hanoi - Ninh Binh - Ha Long - Hue - Hoi An -  
Ho Chi Minh - Cai Be - Can Tho - Ho Chi Minh

Hébergement Standard mixte Supérieur  
Entrée Hanoi (HAN) - Sortie Ho Chi Minh (SGN)



## CIRCUIT VIETNAM 13 jours

**DEPARTS GARANTIS 8 PERSONNES**

**Du 03 au 15 février 2024**  
**du 13 au 25 AVRIL 2024**

(Dans ce circuit vous pouvez rejoindre des personnes venant  
d'autres pays)

**A partir de 2415 € \***

*\*Tarif sous réserve de disponibilités au moment de la réservation*

*Supplément chambre simple 435€*

*Enfant moins de 12 ans -15%*



# LES INCONTOURNABLES DU VIETNAM

## LES ATOUTS DU PROGRAMME

- ✓ Petit groupe pour les grandes découvertes : limité à 19 personnes pour tenir un très bon rythme de déplacements et des rencontres à l'intérieur du pays.
- ✓ Tous les sites incontournables du Nord au Sud, grande diversité des activités: excursion en bateau ou en barque, balade à vélo, cyclo-pousse, train de nuit, vol intérieur...
- ✓ Hors du tourisme de masse : la ville Hon Gai nouvelle destination, plusieurs balades dans les villages authentiques.
- ✓ Expériences : cours de cuisine à Tra Que, faire vos nems ou « banh xeo » avec la famille d'hôte...
- ✓ Belle gamme d'hébergements : 5 nuits aux hôtels 4\* et 3 nuits aux bons 3\* très bien choisis, situés au centre-ville.
- ✓ Belle option 4\* pour une croisière charmante en jonque sur la Baie d'Halong.

Jour 1 : **REUNION BANGKOK**  
Jour 2 : **HANOI** - accueil  
Jour 3 : **HANOI / HOA LU**  
Jour 4 : **HOA LU / HALONG**  
Jour 5 : **HALONG / HANOI / train de nuit HUE**  
Jour 6 : **HUE**  
Jour 7 : **HUE / HOI AN**  
Jour 8 : **HOI AN / DA NANG / vol SAIGON**  
Jour 9 : **SAIGON / CAI BE / CAN THO**  
Jour 10 : **CAN THO / SAIGON**  
Jour 11 : **SAIGON** – envol  
Jour 12 : **BANGKOK**  
Jour 13 : **BANGKOK REUNION**



## J1. REUNION BANGKOK

Envol vers BANGKOK avec Air Austral Réunion UU 887 20h00. Services à bord.

## J2. BANGKOK- HANOI – accueil

Petit déjeuner à bord.

Vol avec la Vietnam Airlines VN 610 : Bangkok 12h20 Hanoi 14h20.

Arrivée et accueil par notre équipe et transfert à l'hôtel.

**Hanoi** : capitale du Vietnam unifié, Hanoi a conservé le charme désuet de l'époque coloniale française. La modernisation de la ville entreprise par les français à partir de 1882 s'est prolongée jusqu'en 1955 et le visage d'Hanoi n'a pas beaucoup changé depuis. Certains bâtiments remarquablement conservés ou restaurés se détachent d'un ensemble architectural harmonieux. Hanoi est sans aucun doute la ville la plus charmante du Vietnam avec toute son authenticité, de grandes avenues ombragées, de nombreux lacs, et des jardins soignés.



Fin après-midi, entre 16h30 à 17h00 : Accueil par votre guide à l'hôtel.

Balade à pied au vieux quartier de Hanoi, où les maisons gardent encore

les façades depuis 1954. **Rue de l'orfèvrerie, rue des lampions, rue des herbes médicinales...** dans une ambiance vraiment exotique... Arrêt photo devant **la cathédrale St. Joseph**, style néogothique construite en 1886, et son quartier charmant.

**Dîner avec dégustation de Cha Ca de poisson**, une spécialité très connue de Hanoi.

Nuit à l'hôtel **CHALCEDONY4\*** [chalcedonyhotel.com](http://chalcedonyhotel.com) ou similaire.

## J3. HANOI – HOA LU (100 km)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Exploration de **vieux quartier d'Hanoien cyclo-pousse** qui vous permettra de découvrir les principaux centres d'intérêts de la capitale vietnamienne :

**Le quartier des « 36 corporations »** avec ses petites rues commerçantes : la rue de la soie, la rue du coton...

**Le quartier des ambassades** avec de nombreuses maisons coloniales, **l'Opéra**, les environs du **lac Hoan Kiem**.

Visite du **temple de la Littérature**, un des symboles éducatifs, historiques, culturels du pays.

**Route vers le site magnifique de Hoa Lu**, aussi appelé le « Halong terrestre ». Le relief karstique rappelle celui de la fameuse "Baie du Dragon" avec de nombreuses collines calcaires recouvertes d'une végétation luxuriante et une succession de cirques naturels reliés entre eux par des tunnels creusés par l'érosion.



**Déjeuner avec dégustation de brochettes de chèvre**, spécialité locale.

**Embarquement sur de petits sampans traditionnels** pour une balade paisible à Thung Nang, avec ses paysages encore sauvages et déserts, au milieu de rizières, de grottes naturelles et de pitons calcaires.

**Balade à vélo** à travers des villages typiques, sur le chemin du village à la rencontre des habitants locaux, superbe paysage sur la route. Visite du **temple Thai Vi**, bien situé dans un cadre naturel exceptionnel.

Dîner et nuit à l'hôtel **HOANG SON PEACE 4\*** [hoangsonpeacehotel.com.vn](http://hoangsonpeacehotel.com.vn) ou similaire.



#### J4. HOA LU – HA LONG (200 km)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ matinale à Halong à travers du delta du fleuve Rouge avec des scènes de vie authentique. Arrêt puis balade à pied dans un village du delta pour un **spectacle de marionnette sur l'eau, présenté par les artistes du village** (seulement pour groupe à partir de 10 voyageurs. Moins de 10, ca sera une promenade à la rencontre des locaux).

L'art vietnamien des marionnettes sur l'eau est une expérience culturelle à ne pas manquer lors de votre séjour à Hanoi. Le spectacle est entièrement joué en vietnamien mais l'histoire racontée par les marionnettes sur fond musical est compréhensible par tous.

#### Continuation par la route pour Halong.

Embarquement pour une croisière en jonque dans ce lieu magique, à travers les célèbres pains de sucre karstiques et les 3000 îles et îlots émergeant de l'eau vert émeraude du golfe du Tonkin.

Le site est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1994.

**Déjeuner de produits de la mer** sur les eaux de la « 8ème merveille du monde ». Escale dans des grottes naturelles.

Dîner et nuit à l'hôtel **NEW STAR 3\***[newstarhalonghotel.com](http://newstarhalonghotel.com) ou similaire.



#### J5. HA LONG – HANOI – train de nuit HUE (160 km)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Découverte du **port de pêche** et du **marché de Hon Gai**, connu pour ses fruits de mer. Visite de **beau musée d'Halong** qui présente l'ensemble de l'histoire, géographie, biodiversité de la baie ainsi que la vie des pêcheurs de cette région.

Balade à pied le long de la côte pour un dernier regard sur la baie d'Halong. Déjeuner.

Retour à Hanoi. Tour d'orientation dans les beaux quartiers au bord du **lac de l'Ouest** où se trouve le temple Tran Quoc.

**Balade à pied dans l'ensemble du quartier de la place historique de Ba Dinh** où Ho Chi Minh a lu la Proclamation de l'Indépendance en 1945. Arrêt photo devant l'imposant **Mausolée d'Ho Chi Minh**.

Puis découverte de la **Pagode au Pilier Unique**, un des symboles de Hanoi, célèbre pour sa construction originale entièrement en tek émergeant d'un plan d'eau.

Dîner au restaurant ou panier repas. Transfert à la gare, embarquement à bord du train de nuit pour Hue (sans accompagnement du guide). Nuit à bord, 4 couchettes/cabine climatisée.

#### J6. HUE

Arrivée à **Hué**. Petit déjeuner pique-nique à bord du train.

**HUE** : capitale des Nguyen, les seigneurs du Sud au XVI<sup>e</sup> siècle, Hué devint la capitale du Viêt Nam tout entier après sa réunification par Gia Long en 1802. Devenue la résidence impériale et le siège de la cour, Hué acquit un grand prestige et un grand raffinement qui se traduisit notamment dans la musique et dans la cuisine. Sous la colonisation française, **Hué** devint la capitale de l'Annam, l'une des subdivisions de l'Indochine française. La monarchie fut maintenue mais passa sous tutelle. Les français encouragèrent le développement architectural de la ville, tout en lui gardant son statut de ville impériale jusqu'en 1945, date de l'abdication de l'empereur Bao Dai. Le chef-lieu de la région Centre, déclaré Patrimoine historique de l'UNESCO depuis 1993, offre aux visiteurs de nombreux sites historiques très bien conservés.



Visite de la **Cité Impériale** : fut construite entre 1805 et 1832. Entourée d'une longue et épaisse muraille de 600 mètres, dix portes, dont quatre principales, permettent son accès : celle de la Paix au Nord, celle de l'Humanité à l'Est, celle de la Vertu à l'Ouest, celle du Midi au Sud par laquelle on pénètre dans la résidence impériale. Celle-ci s'ouvre sur une vaste cour au centre de laquelle se dresse **le pont d'Or**, qui enjambe « l'étang des Eaux d'or », bassin rempli de poissons rouges et de jacinthes d'eau. Cette cour donne accès au **palais de la Suprême Harmonie**, construit en 1805.

**Déjeuner avec dégustation culinaire du Bun Bo Hué**, « nouilles de Hué avec de la viande de bœuf », plat originaire de l'ancienne ville impériale.

**Promenade en bateau sur la rivière des Parfums** jusqu'à la **pagode de la Dame Céleste** dont la tour octogonale est reconnaissable de très loin.

Visite d'un **tombeau royal des dynasties Nguyen** avec le tombeau Khai Dinh ou le tombeau Minh Mang. Arrêt dans un village spécialisé dans la fabrication de bâtonnets d'encens, une spécialité artisanale de la région.

**Dîner costumé royal** accompagné de musique et chansons traditionnelles (seulement pour groupe à partir de 10 voyageurs).

Nuit à l'hôtel **THANH LICH ROYAL BOUTIQUE 4\*** [thanhlichhotel.com.vn/tl1](http://thanhlichhotel.com.vn/tl1) ou similaire.



## J7. HUE – HOI AN (150 km)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ par la route pour **Hoi An**, via le **fameux Col des Nuages** qui offre un magnifique panorama sur la péninsule de Lang Co du côté d'Hué, puis sur la Mer Orientale du côté de Danang.

**HOI AN** : la ville de **Hoi An** constitue l'une des attractions majeures de la région de **Danang** avec plus de 800 bâtiments d'intérêt historique. Cet **ancien port marchand**, particulièrement florissant du XV<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle, est loin d'avoir volé son inscription à l'Unesco en 1999. **Les vieux quartiers de Hoi An** très bien préservés, **reflètent la fusion des cultures** – entre traditions locales et influences étrangères – qui s'est opérée au fil des siècles grâce aux échanges commerciaux perpétrés dans ce port traditionnel d'Asie du Sud-est.



**Balade à vélo** (ou en véhicule pour ceux qui ne souhaitent pas en faire) pour la visite du **village agricole Tra Qu** réputé pour ses herbes aromatiques servis souvent dans les repas locaux. **Cours de cuisine avec la préparation du Banh Xeo**, crêpe chaude croustillante farcie de pousses de soja, de tranches de porc et de crevettes.

Déjeuner sur place. **Massage des pieds** avec herbes médicinales.

Promenade à pied dans l'ancienne ville de Hoi An, petite **bourgade classée patrimoine mondial par l'UNESCO**.

On notera lors de la visite de Hoi An le parfait état de conservation d'un grand nombre de maisons dont la célèbre **maison Tan Ky** au n° 101 de la rue Nguyen.

Visite des **vieux quartiers de la ville** : le **Sanctuaire de Fujian**, la **Pagode Chuc Thanh**, la **maison communale Phuoc Kien**, les anciennes maisons en bois et le **pont japonais**.

**Dîner avec dégustation du Banh Vac**, « rose blanche », pâte de riz blanc farcie de crevettes. Ce plat se prépare uniquement à Hoi An. Nuit à l'hôtel **HOI AN GARDEN PALACE 4\*** [hoiangardenpalace.com](http://hoiangardenpalace.com) ou similaire.



## J8. HOI AN – DA NANG – vol HO CHI MINH (SAIGON)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Tour d'orientation de Danang à la péninsule Son Tra avec une vue exceptionnelle sur les montagnes, la mer et les ponts célèbres de la ville. Visite du **village des sculpteurs de pierre pour apprécier l'habileté des artisans.**

Transfert à l'aéroport pour le vol pour Ho Chi Minh. Accueil par un guide local, transfert en ville.

Découverte des **quartiers coloniaux** et des **principaux sites historiques** de la ville :

**La poste centrale** qui constitue un témoignage important de l'architecture française au Vietnam. Fondée entre 1886 et 1891, elle rappelle les constructions parisiennes. Ainsi sa verrière, construite par l'atelier de Gustave Eiffel, ressemble à celle de la gare parisienne d'Orsay.

**Le théâtre municipal** fut construit en 1895 et inauguré en 1900. L'édifice avait un plafond mobile et pouvait recevoir jusqu'à 800 personnes. Le gouvernement y avait installé l'Assemblée Nationale. Depuis 1975, il a retrouvé sa fonction originelle.

**L'Hôtel de Ville** : très controversé à l'époque de sa construction (1901-1908), cet énorme édifice ressemble assez à un gâteau d'anniversaire jaune et blanc.

**La cathédrale Notre Dame** fut construite en briques rouges sur la place de Paris par un architecte français entre 1877 et 1880 sur les ruines d'une pagode. On y célèbre encore des messes en vietnamien (trois offices quotidiens et six chaque dimanche) pour les fidèles encore relativement nombreux. Son parvis accueille une statue de la Vierge Marie.

Arrêt photo devant le **Palais de la Réunification.**

**Dîner croisière sur la rivière de Saigon, avec spectacle de musique folklorique** (seulement pour groupe à partir de 10 voyageurs. Moins de 10, diner local en ville).

Nuit à l'hôtel **LE DUY 3\*** [leduyhotel.vn](http://leduyhotel.vn) ou similaire.



## J9. HO CHI MINH – CAI BE – CAN THO (180 km)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Petit tour au **quartier chinois** pour son ambiance exotique, devant **le grand marché Binh Tay** et les ruelles des herboristes, visite du **temple de Thien Hau**, connu pour ses statuette en céramique émaillée.

Visite d'une fabrication de la laque, un artisanat local.

**Départ pour la visite du Delta du Mékong.** Un vaste réseau de milliers de canaux caractérise la vie dans le delta du Mékong qui s'étend sur 40 000 Km<sup>2</sup>. Arrêt pour la **visite d'un temple caodaïste**, religion fondée dans les années 1920 par un fonctionnaire vietnamien qui, au cours d'une séance de spiritisme entra en communication avec un "esprit supérieur" nommé Cao Dai (Dieu) qui lui ordonna de créer une nouvelle religion. Le caodaïsme fut reconnu par les autorités coloniales comme religion officielle en 1926.



**Continuation vers Cai Be.**

Embarquement pour une **promenade en bateau sur l'un des bras du Mékong**, de **Cai Be à Vinh Long** où vous pourrez admirer les étalages de fruits et de fleurs ainsi que les vergers.

Visite de **l'îlot Binh Hoa Phuoc** et découverte de ses vergers où une **dégustation de fruitstropicaux** vous sera proposée.

Déjeuner chez l'habitant.

Visite d'**une fabrique artisanale de bonbons avec dégustation.**



Continuation par la route pour Can Tho.

Dîner et nuit à l'hôtel **VAN PHAT RIVERSIDE 4\*** [vanphatriverside.com](http://vanphatriverside.com) ou similaire.

### J10. CAN THO – HO CHI MINH (200 km)

Départ en bateau sur **le canal de Cai Nong** afin de découvrir les activités fluviales et le **marché flottant de Cai Rang**, le plus animé de cette région. Dégustation des ananas du Mékong sur un bateau, occasion a voir plus proche de la vie flottante des familles du Mekong.

Retour à Saigon sur la route provinciale aux beaux paysages du Delta. Arrêt photo dans une **pagode Khmère**.

Déjeuner en cours de route.

Dîner et nuit à l'hôtel en centre ville pour les dernières découvertes personnelles.

### J11. HO CHI MINH–BANGKOK

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée libre, déjeuner libre.

Transfert en début d'après-midi, sans guide, pour l'aéroport et envol pour Bangkok, vol Vietnam Airlines VN 607 Saigon 16h40 arrivée à Bangkok à 18h30.

Bangkok : accueil et transfert à l'hôtel Bangkok Palace. Nuit et dîner à l'hôtel.

### J12. BANGKOK

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée libre, déjeuner libre.

Nuit à l'hôtel Bangkok Palace. Dîner libre. Nuit à l'hôtel.

### J13. BANGKOK – REUNION

Petit déjeuner à l'hôtel ou sous forme de panier repas

Transfert pour l'aéroport pour votre vol vers la Réunion, avec Air Austral UU 888, Bangkok 09h00 Réunion 13h35.

----- **Fin de nos prestations** -----

**\*\* 1JOURNEE LIBRE SUR BANGKOK A PREVOIR**



## À noter pour ce programme

- Pour les départs moins de 10 participants : le spectacle de marionnettes sur l'eau ne sera remplacé par une promenade au village avec la visite d'une famille ; le dîner royal costumé et le dîner croisière spectacle seront remplacés par les dîners locaux en ville.
- Au Vietnam, il n'y a pas de chambre triple avec 3 lits séparés, seulement une chambre avec un lit double + un lit d'appoint.
- Les guides et les chauffeurs changent par 3 régions différentes.
- Le repas « chez l'habitant » est prévu dans les confort locaux propres mais pas comme un restaurant.
- De Novembre à Mars, le climat peut être frais au Nord, il faut des vêtements chauds.
- Pendant la fête du Têt (21-28 janvier 2023), certaines visites pourront être modifiées.
- Au jour 2, rendez-vous avec le guide à 16h30 ou 17h00 à l'hôtel pour la balade au vieux quartier à Hanoi. Pour les vols qui arrivent tard à la soirée, cette balade ne sera pas refaite.
- **L'exemption de visa Vietnam pour les séjours ne dépassant pas les 15 jours pour les ressortissants des 5 pays : la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, le Royaume-Uni.**

## Notes générales

- Les pourboires pour le(s) guide(s) et chauffeur(s) ne sont pas inclus dans le tarif du voyage. En effet, les pourboires, une habitude de ce pays, sont toujours bien conseillés, en signe de remerciement. Les voyageurs doivent prévoir un budget général 5€ par jour et par personne. Pour le guide : 2-3€/jour/personne, très important. Pour le chauffeur : 1-2€/jour/ personne. Du reste pour autres pourboires : les bagagistes des hôtels, les cyclopushes et les rameurs... Pour ces dernières petites sommes, le fait d'une « caisse commune du groupe avec conseil du guide » est une solution très efficace qui permet même à organiser les dégustations hors du programme.
- Les voyageurs **doivent posséder déjà une assurance de voyage** avant d'arriver au Vietnam.
- L'agence et les guides ne sont pas responsables des affaires personnelles et de l'argent des clients, ni de la détérioration de leurs valises. Le voyageur doit toujours garder ses affaires personnelles (portefeuille, argent, passeport) sur lui. Il est également conseillé au voyageur de vérifier l'état de ses valises avant de les donner aux porteurs et juste après les avoir récupérées, ainsi en cas de problème il est plus facile de déterminer la source du dommage. Dès constatation du dommage, le client doit en faire part à la personne en charge des valises. Toute réclamation ultérieure auprès du guide ou de l'agence ne sera plus valable.
- Les chambres d'hôtel sont disponibles à partir de 14h et doivent être libérées avant midi. Les hôtels contrôlent toujours leurs objets avant de laisser partir les groupes. Il faut vérifier vite votre chambre à l'arrivée.
- L'ordre des visites et des excursions peut être modifié en fonction des impératifs locaux (horaires d'avion notamment). Si certaines visites et excursions s'avéraient irréalisables, nous nous efforcerions de les remplacer. D'autre part, nous attirons votre attention sur le mauvais état des routes et sur la fatigue que cela peut engendrer.

Climat	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
Nord du Vietnam	10 à 28 degrés, un peu gris, vêtement chaud			25-35 beau		25-35, beau soleil mais mixte averse		25-35, beau temps, belle rizière, montagne			14-28 frais et gris	
Centre du Vietnam	15-25, temps agréable mixte, vent froid du Nord			27-35, très beau temps, balnéaire à Hoian, Danang					27-35, beau avec pluies imprévues		De plus en plus frais petites pluies à Hué	
Sud du Vietnam	20-30 parfait		25-35 beau		25-35 petite pluie rapide			Soleil + grosse pluie, surtout fin de journée			22-32 fin de pluie	20-30 parfait





POUR DES RAISONS TECHNIQUES, LE PROGRAMME PEUT ETRE MODIFIE OU INVERSE SELON LES IMPERATIFS LOCAUX TOUT EN GARDANT L'INTEGRALITE DES VISITES PREVUES.

Nos hôtels en Thaïlande & au Vietnam :

### LISTE DES HÔTELS PROPOSÉS OU SIMILAIRES

Itinéraire	Htl. BON 3*** & Bons repas standards
Hanoi	FLOWER
Hanoi - Hoalu	YEN NHI
Hoalu - Halong	KENNY
Hanoi - Hanoi - Hue	TRAIN DE NUIT
Hue	THANH LICH
Hue, Hoian	AURORA
Hoian - Danang - Saigon	NK 165
Saigon - Delta du Mékong - Bangkok	<b>HÔTEL BANGKOK PALACE ou similaire.</b>

#### Inclus dans le tarif:

VolAir Austral : Réunion - Bangkok - Réunion  
Vol Vietnam Airlines : Bangkok – Hanoi – Ho Chi Minh - Bangkok  
Vol intérieur : Danang – Ho Chi Minh  
Assurance Assistance, Rapatriement, Dommage aux bagages (minimum de 10 participants)  
Guides francophones et chauffeurs régionaux  
Accompagnateur au départ de la Réunion, si le groupe est constitué de 20 participants minimum  
Hébergements avec petit-déjeuner selon le programme  
17 repas mentionnés au programme, du diner jour 2 au diner jour 10  
Transport climatisé : 2-4 pax = voiture, 4-7 pax = minivan 16 sièges, 7-19 pax = minibus 29-35 places  
Visites : toutes visites, excursions et entrées mentionnées au programme  
Nuit à Bangkok en ½ pension, jour10  
Réunion d'information avant le départ

#### Non inclus dans le tarif:

Assurance annulation + Protection sanitaire  
Guide pendant les temps libres, ou dans certains transferts publics, pendant la croisière dans la baie d'Halong (l'équipe du bateau s'en occupe)  
Visites, excursions ou transferts supplémentaires demandées par les clients sur place, hors du programme  
Pourboires aux guides chauffeurs (lire « Notes générales », dépenses personnelles...



## Conditions de vente

### Article 1 : Présentation

La société MARINÈS VOYAGES est une société à responsabilité limitée dont le siège social est au : 9 Avenue Salvador Allende, commerce 2, 97419 la Possession  
Numéro SIRET : 75407425000020 - APE 7911 - RCS SAINT-DENIS - Numéro immatriculation IM974120018

GARANTIE FINANCIÈRE : ATRADIUS CREDITO Y CAUCION S.A., 159 rue Anatole France, CS50118, 92596 Levallois Perret Cedex. RCP : HISCOX au 12 quai des Queyries – CS 41177 – 33072 Bordeaux. Contrat numéro : HA RCP0227935 - Assurance : April international : Contrat numéro : 2110, TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1.

### Article 2 : Utilisation du site internet

L'utilisation du site internet a pour but d'informer l'utilisateur afin de mieux préparer son voyage et d'accéder à diverses informations liées aux voyages, d'obtenir le maximum de renseignements sur les circuits. L'utilisateur pourra alors se renseigner à l'agence pour les modalités de son inscription. Les informations sur le site n'ont aucune valeur contractuelle. En cas d'inexactitude ou de changement des informations sur le site, Marinès Voyages ne pourra pas être responsable. L'utilisateur doit être majeur (18 ans). Le prix indiqué sur le site est le prix TTC, compris les frais de dossiers, l'utilisateur trouvera sur le site des informations ayant pour but d'orienter ses recherches.

### Article 3 : Formalités

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des formalités nécessaires à l'accomplissement de votre voyage et de les respecter en vous adressant aux consulats ou ambassades des pays visités. Les frais relatifs à ces démarches sont à votre charge. En cas de non-respect ou de refus de ces formalités vous pénalisant rendant impossible le départ, Marinès Voyage ne sera pas responsable des frais engagés ;

Pour les destinations étrangères hors Union Européenne. Vous devez avoir un passeport en cours de validité, certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à six mois après la date de retour et que vous soyez en possession d'un billet aller-retour etc. Certains pays exigent que le passager justifie d'une assurance pour délivrer le visa.

L'orthographe du nom et prénom sur les billets doivent correspondre exactement à ceux qui figurent sur le passeport, pièce d'identité, visa...

### Article 4 : Conflits

Toute réclamation doit être faite par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception et adressée au siège de l'agence ci-dessous.

MARINÈS VOYAGES au 9 Avenue Salvador Allendé, Commerce 2, 97419 LA POSSESSION  
Après avoir pris connaissance du dossier, après un délai de 60 jours, le client pourra saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, le plus proche de la siège de l'agence, s'il n'y a eu aucune solution à l'amiable.

### Article 5 : Tribunaux

Tout litige relèvera des Tribunaux français. En cas de litige ne trouvant pas une solution, l'affaire sera portée au tribunal ou dépend le siège social de Marinès Voyages.

### Article 6 : Règle pour l'aérien

Concernant les prestataires aériens, les compagnies d'assurance et autres, Marinès Voyages est un intermédiaire. La responsabilité de Marinès Voyages est définie par les articles L211-7 et L211-17 du code du tourisme et par l'article 15 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004. A la signature du contrat de Vente, le voyageur reconnaît que Marinès Voyages agit uniquement en qualité de mandataire pour toutes les prestations hors forfait touristique au sens de l'article L. 211-3 du Code du tourisme.

Les conditions d'exécution du transport aérien sont régies par les compagnies aériennes. Toutes les modifications venant de la compagnie aérienne, font partie des contraintes spécifiques du transport. Elles sont, liées à divers événements et toujours dans un souci de garantir la sécurité des passagers. Au moment de la réservation, vos relations contractuelles pour la délivrance du service aérien seront conclues avec les compagnies aériennes mentionnées sur la réservation.

Marinès Voyages ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment en cas de modifications des horaires, de retards, annulations ou autres, imputables à des cas de force majeure (grèves, intempéries, épidémies, guerres, séismes...) ou du fait du client, notamment en cas de présentation après l'heure de convocation à l'aéroport, refus d'embarquement pour non-respect des formalités administratives ou sanitaires exigées, non-présentation à l'embarquement, etc.. ou du fait de tiers étrangers à la fourniture de la prestation prévue.

Tous les frais relatifs à ces imprévus (frais de taxi, hôtel, restauration, acheminement aérien etc.) seront alors à la charge du client.

Marinès Voyages vous informe qu'il existe une réglementation communautaire qui confère des droits aux passagers en cas de surséjour, d'annulation ou de retard.

En réservant vos billets, vous acceptez implicitement ces conditions.

Le prix des billets hors taxes, le prix des taxes et surcharges, les frais de services et les assurances éventuelles. Marinès Voyages vous informe que le prix du billet et des taxes sont susceptibles de modification sans préavis des compagnies aériennes. Seuls l'émission et le règlement fixent les tarifs de manière définitive. Marinès Voyages ne pourra être tenu responsable des éventuelles variations tarifaires appliquées par les compagnies.

Toutes les compagnies figurant dans le moteur donnent accès à l'option de réservation.

La réservation ne garantit pas le prix du billet.

Par contre, l'émission des billets est subordonnée à l'existence d'accords inter-compagnies autorisant l'agence à les émettre. Cette vérification ne peut être faite que par l'agence.

Dans le cas où l'émission n'est pas possible, le passager devra se rendre en agence afin de trouver une solution avec des vols et un tarif éventuellement différents.

Marinès Voyages ne peut être tenu responsable de l'impossibilité d'émission des billets du fait de l'inexistence d'accord inter-compagnies.

### Article 7 : Assurances

Vous avez la possibilité lors de votre réservation aérienne de prendre une assurance.

Cette assurance est proposée en collaboration avec notre partenaire, April international : TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1. Plusieurs formules d'assurance sont possibles pour ce contrat : Les risques couverts et les montants garantis pour ces formules sont indiqués sur la notice de l'assureur. Les éventuelles déclarations de sinistre se font directement auprès de la compagnie d'assurance, en respectant les modalités du contrat d'assurance.

Dans tous nos forfaits (circuits en groupes), les assurances assistance, dommages aux bagages et rapatriement sont comprises à partir de 10 Pax partantes. Etant forfaitaire et relative au groupe, ces assurances ne sont pas déductibles du tarif du circuit.

Les assurances individuelles (multirisque et annulation) ne sont plus remboursables dès le lendemain de la souscription.

### Article 8 : Précision sur les tarifs

Les tarifs de chaque compagnie vous seront précisés en agence.

Les billets d'avion ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables, sauf dans certains cas. Lorsque la réservation est validée par un paiement et les billets sont émis, les assurances et les frais facturés par l'agence ne sont pas remboursables.

En cas de modification, Marinès Voyages ne peut garantir des vols et des tarifs identiques à la réservation initiale.

En cas de refus, la réservation sera immédiatement annulée, sans aucun préjudice pour les deux parties.

En cas de validation du contrat, le règlement total du billet vous sera demandé afin de permettre à l'agence d'émettre vos billets.

Le voyageur est tenu de respecter les conditions de chaque compagnie, c'est-à-dire, de se présenter à l'enregistrement au moins trois heures avant l'heure de départ de l'avion pour les vols internationaux et au moins deux heures à l'avance pour les vols intérieurs, concernant les vols retours, quelque soit le type de vol, il est préférable de confirmer sur place auprès de la compagnie aérienne son vol retour, au plus tard 72 heures avant la date prévue.

Par la même occasion vous serez informés sur des éventuels changements d'horaires et autres, n'étant pas présent à l'embarquement sur un vol aller entraînera l'annulation du vol retour sans possibilité de modifier ou d'obtenir le remboursement des vols. En cas de retard ou d'annulation, la (les) compagnie(s) n'ont pas obligation d'assurer le transport.

### Article 9 : Règles sur les circuits en groupe

Pour tous les circuits en groupes nos prix comprennent :

Une réunion d'information avec le groupe/Le billet d'avion, une liste des compagnies aériennes, ci-dessous, vous informant le nom de chaque transporteur, pour chaque destination./ Les frais de dossiers

- Les taxes d'aéroport et de sécurité./L'assistance de notre représentant sur place./L'hébergement dans les hôtels cités aux programmes ou similaires (de même catégorie)/Le circuit en pension complète (sauf si ce n'est pas prévu dans la brochure)/Les transferts en autocar climatisé durant le circuit./Les visites mentionnées dans le programme avec guide régional francophone./Les taxes et services hôteliers./L'assurance APRIL international, assistance médicale, dommages aux bagages rapatriement./Les services d'un interlocuteur de Marinès Voyages, si le groupe est constitué d'un minimum de 20 adultes payants

Nos prix ne comprennent pas : Les boissons durant les repas/ Les excédents de bagages./Les extras, les dépenses à caractère personnel./Les pourboires, guides et chauffeurs

### Article 10 : Prix

Le montant fixé pour la réalisation de notre circuit est un prix forfaitaire, en cas d'erreur (impression ou autre...), le prix applicable sera celui indiqué lors de la réservation et confirmé sur le bon d'inscription. Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du montant total du voyage

Le solde doit être réglé au plus tard 45 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas réglé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé le voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les inscriptions intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement intégral du prix sera demandé.

Pour certaines destinations le nombre minimum sans supplément pourrait être à partir de 4 personnes, vous trouverez, ci-dessous la liste des destinations avec le nombre minimum d'inscrit par destination.

Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'absence, au moment du départ, des documents administratifs exigés aux frontières.

Le client qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité.

### Article 11 : Révision de prix

Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisables jusqu'à 30 jours avant le départ, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances et taxes, des taux de change.

### Article 12 : Annulation du voyage

Nous nous réservons le droit d'annuler le voyage 21 jours avant la date du départ si le nombre de participants n'est pas réuni. Les sommes encaissées seront remboursées intégralement. Aucune indemnité complémentaire ne sera due aux clients. De même et dans le cas d'annulation imposée par des circonstances de forces majeures ou des raisons de sécurité.

### Article 13 : PRESTATAIRES

-Hôtels : dans tous les programmes une liste d'hôtels sera précisée ou similaire (de même catégorie), selon la disponibilité au moment de la réservation.

- Transport :

- Bus : Tous nos circuits (partie terrestre) se font en bus, des informations sur le confort du bus sont fournies dans le programme, dans certains programmes des vols intérieurs sont précisés également.

- Compagnie aérienne : Nous utilisons les compagnies aériennes ci-dessous dans tous nos circuits pour les vols au départ de la Réunion :

Pour les correspondances et vols intérieurs, les informations concernant le nom des compagnies utilisées sont indiquées le jour de la réunion d'information ou à l'aéroport lorsque l'agence continue à prendre des inscriptions après la réunion d'information. En cas de changement d'horaire de la compagnie ou d'impossibilité ne rendant pas le programme possible, un changement de compagnie aérienne pourrait être effectué.

Europe/les Amériques : AIR FRANCE – CORSAIRFLY – AIR AUSTRAL – FRENCH BEE - XL AIRWAYS \*Afrique du Sud : AIR AUSTRAL\*Maurice : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*Chine : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*Inde du Nord et Sud : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*Madagascar : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*Malaisie : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*Thaïlande : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*Vietnam : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS.

### Article 14 : Minimum de personnes pour garantir le groupe

Le nombre d'inscription pouvant garantir le voyage sans augmentation de tarif est de 20 personnes pour la plupart des départs. Ce nombre peut être inférieur selon la spécificité du départ, le détail est généralement indiqué sur le programme. Pour les circuits passant par la métropole sans accompagnateur, selon le nombre de personnes le programme pourrait être modifié.

### Article 15 : Conditions d'annulation par personne (forfait tourisme)

300.00 EUR plus de 60 j. avant départ

25.00% EUR entre 59 j. et 45 j. avant départ

50.00 % entre 44 j. et 30 j. avant départ

75.00 % entre 29 j. et 21 j. avant départ

90.00 % entre 20 j. et 07 j. avant départ

100.00 % entre 06 j. et 0 j. avant départ

Ces conditions sont valables uniquement pour les prestations touristiques. Une personne en extension sur un groupe ou ayant des vols hors dossier de groupe sera soumise avant tout aux conditions des billets d'avions puis aux conditions d'annulation générales.

Pour les billets d'avions, ils sont soumis aux conditions de la compagnie aérienne. Les billets sont non remboursables et non modifiables, sauf mentionnés dans les conditions fixées par la compagnie.

### Article 16 : Prestations hôtelières

Toute prestation réservée par le client doit faire l'objet d'une demande écrite par l'agent au prestataire.

Cette demande auprès du fournisseur doit être confirmée, par retour de mail dans un délai de 7 jours à la signature du contrat par le client.

Dans le cas inverse, le client se verra rembourser l'acompte versé.

